

Jalon 11

Filets de sécurité pour l'accès aux biens et services essentiels

La population bénéficie de filets de sécurité permettant l'accès aux biens et services essentiels et limitant les possibles injustices liées aux mesures environnementales

Pourquoi ce jalon?

- Les mesures environnementales peuvent, selon leur conception, restreindre l'accès aux biens et services essentiels (logement, électricité, transport, alimentation, habillement), affectant démesurément les populations vulnérables.
- Pour que la transition vers l'économie circulaire soit juste, il est crucial d'anticiper et d'atténuer les risques d'exclusion sociale ou d'aggravation des inégalités par des dispositifs de protection ciblés. Des filets de sécurité bien conçus permettent de garantir ce principe d'équité.
- Des hausses anticipées des tarifs résidentiels d'électricité, la fin annoncée des subventions aux véhicules à faibles émissions, le [projet de règlement québécois](#) sur l'interdiction de la vente des véhicules à essence et hybrides neufs d'ici 2035, ainsi que les effets de gentrification liés à certains projets de verdissement des quartiers populaires (en raison de l'augmentation de leur attractivité, nuisant ainsi à leur accessibilité), illustrent la nécessité d'intégrer des mécanismes d'équité dans la planification des politiques de transition.
- Ce jalon appelle à une intégration systématique des enjeux d'équité et d'accessibilité dans la législation, les programmes sociaux et les décisions territoriales, afin d'éviter les effets pervers de la transition vers l'économie circulaire.

Niveau d'avancement



Qui doit être mobilisé



Gouvernements et organismes publics



Milieu de la finance et de l'assurance



Milieu associatif et citoyen

Comment pourrait-on s'y rendre ?

- Intégrer des critères d'équité sociale dans toutes les politiques liées à l'économie circulaire, notamment lors de l'élaboration des cadres réglementaires et fiscaux.

- Renforcer les programmes de réduction du gaspillage alimentaire et soutenir les donations de produits invendus pouvant être consommés ou revalorisés.
- Encourager la pratique de l'agriculture urbaine dans l'ensemble des municipalités (jardins communautaires et sur les toits) afin d'augmenter l'offre alimentaire locale à faible coût.
- Soutenir des modèles d'économie de la fonctionnalité et favoriser les réseaux de mutualisation (outils, vêtements, etc.).
- Accélérer la construction de logements sociaux à travers des règlements inclusifs (ex. Programme HLM de Montréal et Règlement pour une métropole mixte à Montréal).
- Déployer des subventions ciblées et renforcer les infrastructures de distribution locales (centres logistiques, réseaux de transport, points de distribution communautaires) dans les territoires moins bien desservis.
- Intégrer systématiquement l'analyse des effets distributifs dans les évaluations d'impact des politiques liées à la circularité.

Qu'est-ce qui peut faciliter ce changement ?

- Présence de solides initiatives d'économie sociale au Québec, telles que les coopératives d'habitation, banques alimentaires et épiceries solidaires, qui facilitent déjà l'accès aux biens essentiels.
- Disponibilité de solutions locales d'économie de la fonctionnalité dans les transports (ex. [Communauto](#), [Bixi](#)).
- Adoption au Québec de la loi contre l'obsolescence programmée, qui favorise la durabilité, la réparabilité et l'entretien des biens.
- Maintien de politiques tarifaires accessibles.

Qu'est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre ?

- Coûts élevés liés à l'instauration et à la pérennisation de filets de sécurité équitables.
- Manque de coordination entre les différents niveaux de gouvernance et absence de dialogue structuré avec les communautés concernées.
- Risques de gentrification écologique : verdissement urbain entraînant une hausse des loyers et l'exclusion indirecte des populations à faible revenu.

Qu'est-ce qu'il reste à éclaircir ?

- Quels mécanismes de financement (fiscalité circulaire, partenariats publics-communautaires, redistribution ciblée) seraient les plus adaptés pour soutenir l'accès équitable aux biens essentiels ?
- Le cadre législatif actuel au Québec permet-il d'intégrer pleinement la justice sociale dans la mise en œuvre de l'économie circulaire ? Quelles réformes seraient à envisager ?
- Comment planifier des projets de verdissement urbain sans contribuer à la gentrification et à l'exclusion des communautés vulnérables ?

Ressources

- Agyeman, J., Schlosberg, D., Craven, L., & Matthews, C. (2016). Trends and directions in environmental justice: from inequity to everyday life, community, and just sustainabilities. *Annual Review of Environment and Resources*, 41(1), 321-340.
- Blanchette-Pelletier, Daniel. 2024. Ventes records pour les véhicules électriques au Québec. Et maintenant ? Radio-Canada
- Chemins de transition. 2023. Fiche jalon 30, défi territoire
- Ilardo, L., Hallmich, C., Khan, S. (2022). Pour une justice environnementale québécoise : réalités, arguments, pistes d'action. Fondation David Suzuki
- La Presse (2024, 28 août). Des « hausses importantes » de tarifs d'ici cinq à dix ans, reconnaît Fitzgibbon
- Maltais, A. & Bélanger, H. (2021). La gentrification au Québec : les gens, les lieux, les pratiques. *Recherches sociographiques*, 62(1), 7-34.
- Newell, P., & Mulvaney, D. (2013). The political economy of the 'just transition'. *The Geographical Journal*, 179(2), 132-140.
- Sovacool, B. K., Burke, M., Baker, L., Kotikalapudi, C. K., & Wlokas, H. (2017). New frontiers and conceptual frameworks for energy justice. *Energy Policy*, 105, 677-691.

À propos

Cette fiche jalon met en lumière des pistes d'action concrètes et contextualisées pour accélérer la transition. Elle n'est pas prescriptive, mais vise à alimenter la réflexion, stimuler la mobilisation et favoriser l'alignement des efforts vers la vision 2050: un futur circulaire souhaitable pour le Québec. Vos contributions pour l'enrichir sont les bienvenues à : info@rrecq.ca

Version : août 2025